



Communiqué de presse

Paris, le 6 avril 2011

ERAMET annonce que son document de référence 2010 a été déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2011.

Ce document est disponible sur le site de la Société à l’adresse www.eramet.fr. Des exemplaires du document de référence sont également disponibles sans frais au siège de la Société : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport financier annuel 2010,
- Le rapport sur les conditions de préparation et d’organisation des travaux du Conseil d’administration et les procédures de contrôle interne, et le rapport des Commissaires aux comptes correspondant,
- Le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes,
- Le descriptif du programme de rachat d’actions,
- Le document d’information annuel.